

COMPTE-RENDU DE LA CAPL N°2 DES 13 ET 14 NOVEMBRE 2014
LISTE D'APTITUDE AU GRADE
DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES

La liste d'aptitude génère plus de frustration que de satisfaction!

Vous connaissez la revendication portée par la CGT depuis des années : le remplacement de la liste d'aptitude par un véritable examen professionnel. Par véritable, nous entendons un examen, donc sans quotas d'admission, portant sur les attributions réelles du candidat.

En l'état, la liste est un des moyens pour accéder au corps supérieur. Mais entre des concours professionnels ultra-sélectifs et une liste d'aptitude où l'arbitraire sera toujours présent, qui plus est avec un taux minimal de sélectionnés, la CGT continue d'affirmer la nécessité de réformer ce mode de promotion interne.

La parité administrative se retranche sur les capacités à encadrer ou encore la combinaison d'une succession de bonifications significatives et la description dans le détail des capacités d'encadrement pour retenir ou non les dossiers des candidats. C'est aussi, le « trop tôt » ou le « trop tard » qui est opposé à certains dossiers. Pour la CGT, les compétences d'encadrement ne peuvent se limiter à « diriger » une équipe. C'est réduire la définition de l'encadrement. L'organisation du travail, la diversité des missions et les spécificité de celles-ci permettent de toute évidence de faire valoir une autre approche : celle de la reconnaissance de la technicité et des qualifications. Enfin, parce que s'appuyant sur les appréciations littérales du compte-rendu d'entretien d'évaluation, la parité administrative entend faire dire aux évaluateurs ce qu'ils ne disent pas. Se pose aussi le problème des évaluateurs dont la prose est tellement laconique que l'évaluation ne reflète pas les compétences des agents.

Propositions de la CAPL :

RANG	NOM	PRENOM	POSTE OU SERVICE
1	PAOLILLO	DANIEL	CFP SARREGUEMINES MUNICIPALE
2	DOME	SABINE	SIE FORBACH
3	BENZINEB	SADEK	CFP ROMBAS
4	SPENS	EVELYNE	SIE METZ CENTRE
5	SCHEIDT	BERNADETTE	SIP METZ NORD
6	CHATEAUX	ANNICK	CDIF METZ
7	FACCHINEI	MARILYNE	DIRECTION/DIV FI PART
8	DAHLEM	PATRICIA	CFP ROHRBACH
9	DAO-LAFONT	SANDRA	EMR
10	PRIESTER	CHRISTIANE	SIP SARREBOURG
11	RINALDI	DANIEL	SIP METZ EST
12	GRUN	ANNICK	DIRECTION/ DIV DEPENSES

La Moselle s'est vu attribuer un potentiel de 11 dossiers à soumettre en CAPN avec une marge supplémentaire de 1. Cette liste est susceptible d'être modifiée en CAP Nationale tant pour le classement que pour la sélection.

Votes :

La CGT a voté pour la liste des "excellents", mais contre la liste des "très bons", d'une part au motif que tous méritaient un classement en "excellent" et d'autre part au motif que de nombreux agents dont le dossier est "à revoir" auraient dû être qualifiés de "très bons", voire "excellents" pour certains.

Il ne s'agit naturellement pas d'un vote contre les agents proposés mais bien d'un vote de contestation du système mis en place.

Les élues de la CAPL n°2: Joëlle FRITZ et Sylvie BOHN
Assistées de Nathalie NASIENNAK